

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19962**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER COMPTABILITE, CONTROLE, AUDIT (Domaine : Droit, Economie, Gestion - Mention : Comptabilité et Contrôle)

Nouvel intitulé : Domaine DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, Mention Comptabilité Contrôle Audit

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bordeaux	Président de l'Université, Recteur chancelier des Universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

314p Organisation des services comptables et de gestion

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'expert-comptable

- organise, vérifie et révisé les comptabilités ;
- effectue des travaux juridiques, économiques, statistiques et sociaux, pour le compte de ses clients ;
- réalise des missions d'examen limité (simple vérification des comptes), des missions de vérification des comptes annuels (vérification plus approfondie) et des missions d'audit ;
- exerce des missions convenues, telles que travaux pour les groupes, travaux pour les associations, contrôle des comptes des partis et des candidats politiques et des missions de conseil (conseil en gestion, conseil en investissement, optimisation du patrimoine).

Le commissaire aux comptes

- est chargé d'une mission légale et d'ordre public : il contrôle la sincérité et la régularité des comptes annuels, il réalise un audit comptable et financier ;
- révèle au Procureur de la République, les faits délictueux commis au sein de la société et découverts au cours de différentes investigations ;
- décèle des faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation et lance la procédure d'alerte, s'il y a lieu ;
- communique le résultat de ses investigations aux dirigeants sociaux (les contrôles et les vérifications auxquels il a procédé, les modifications proposées pour les méthodes d'évaluation, les irrégularités découvertes) et aux associés (il établit et présente un rapport général relatant l'accomplissement de la mission générale, et un rapport spécial sur les conventions conclues entre la société et ses dirigeants, dans le cadre de la procédure d'alerte, sur certaines opérations particulières - fusions, réduction du capital...) ;
- peut aussi avoir des missions spécifiques : commissaire à la fusion, à la scission, à la transformation.

Le titulaire du diplôme maîtrise :

- les différents aspects et fonctionnalités de la comptabilité financière, en univers international ou francophone, l'appréciation des résultats et de la performance dans un environnement multinational et compétitif ;
- le fonctionnement des systèmes d'information évolués, les ressources des principaux logiciels utilisés en comptabilité financière et en commissariat aux comptes, les facteurs de complexité dans la mise en place de nouveaux systèmes de pilotage de la performance, les interactions entre les différents outils de gestion ;
- l'appréciation du couple rentabilité / risque d'une entité et sa valeur dans un contexte économique et de marché donnés, les fondamentaux de l'ingénierie financière, la réglementation et la pratique du reporting financier et social des entreprises et des groupes ;
- les situations et les problématiques de communication relatives à la fiscalité et la comptabilité financières.

Il est capable de :

- Contrôler la régularité, la fiabilité des opérations réalisées et des états financiers des structures
- Identifier et révéler les irrégularités ou les inexactitudes repérées lors d'enquêtes ou de vérifications ;
- Effectuer le suivi (provision sur charges, encours...) de risques financiers (gestion actif-passif, marché, crédit) d'une structure ;
- Procéder au développement ou à la mise à jour d'un système d'information, d'outils informatiques et à la simplification de processus de traitement internes d'une structure
- Valider des cotations (coût de revient...) réalisées en interne et produire des tableaux de bord pour l'analyse des résultats ;
- Suivre des entreprises en difficulté et élaborer des recommandations en fonction de l'analyse d'indicateurs (plans de trésorerie, marges mensuelles...) ;
- Proposer et mettre en place des protocoles lors de plans de redressement, de réorganisations, de restructurations... pour une structure et en réaliser le suivi ;
- Réaliser des audits (recherches de documents comptables, contrôle des règles de fonctionnement pratiquées, rencontre des collaborateurs impliqués dans le processus...) procéder à la préparation de budgets, au suivi des résultats par unité, produit ou marché, à l'identification des écarts et des causes ;
- Animer des organes de contrôle externes (commissaires aux comptes, contrôleur de gestion...) et mettre en place une structure d'audit

comptable interne ;

- Coordonner l'activité d'une équipe ou diriger une structure.

### **Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

Le titulaire du diplôme peut travailler dans les secteurs d'activités suivants :

- Etudes
- Conseil
- Mission légale d'examen des comptes
- Révision contractuelle
- Sociétés de capitaux

Le titulaire du diplôme peut accéder aux emplois suivants :

- Expert-comptable,
- Commissaire aux comptes.

### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

### **Réglementation d'activités :**

Les professions d'expert-comptable et de commissaire aux comptes sont réglementées.

### **Modalités d'accès à cette certification**

#### **Descriptif des composantes de la certification :**

L'octroi du diplôme de Master « Comptabilité, contrôle, audit » s'effectue après une formation en 4 semestres. A l'Université de Bordeaux, il est recommandé de suivre le Master 1 « Comptabilité et contrôle » option « Comptabilité, contrôle, audit » (ou le Master 1 « Management » pour la Formation Continue) pour accéder au Master 2 « Comptabilité, contrôle, audit ». Les candidatures sont également ouvertes à toute personne titulaire d'une Maîtrise des Sciences et Techniques Comptables et Financières Une sélection des candidats est effectuée sur dossiers à l'issue des deux premiers semestres par un jury composé, outre du responsable de la formation, d'enseignants ou de professionnels intervenant dans la formation.

## **M1 PARCOURS « COMPTABILITE ET CONTROLE », RECOMMANDE EN FORMATION INITIALE**

### **SEMESTRE 1**

UE 1 : Enseignements généraux (CREDITS : 12 - Volume horaire total : 120h)

UE 2 : Enseignements spécifiques (CREDITS : 8 - Volume horaire total : 80h)

UE 3 : L'étudiant choisit une des deux options suivantes

UE 3.1 : Option « Comptabilité, contrôle, audit » (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 80h)

UE 3.2 : Option « Contrôle » (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 90h)

### **SEMESTRE 2**

UE 4 : Enseignements généraux (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 90h)

UE 5 : Enseignements spécifiques (CREDITS : 6 - Volume horaire total : 50h)

UE 6 : L'étudiant choisit une des deux options suivantes

UE 6.1 : Option « Comptabilité, contrôle, audit » (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 160h)

UE 6.2 : Option « Contrôle » (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 90h)

UE 7 : Professionnalisation (CREDITS : 4 - Volume : 2 mois minimum)

Modalités de contrôle des connaissances :

- un contrôle continu et un contrôle terminal pour les UE 2 et 5,
- un contrôle terminal écrit pour les UE 1, 3, 4, 6 et 7,
- deux sessions d'examen pour le contrôle terminal.

Modalités de capitalisation et de compensation :

Chaque UE est acquise pour une durée illimitée lorsque la moyenne des notes des matières qui la composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20. Cette compensation s'effectue sans note éliminatoire.

Le semestre 1 est validé si la moyenne des UE qui le composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20 ET si la moyenne de chacune des UE est égale ou supérieure à 7/20.

Le semestre 2 est acquis si l'étudiant obtient la moyenne générale après application des coefficients ET si :

- la moyenne des UE 4, 5 et 6, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20,
- la moyenne de chacune de ces UE est au moins égale à 7/20,
- la note de l'UE 7 est égale ou supérieure à 10/20.

L'année est validée lorsque chacun des 2 semestres est acquis.

## **M1 PARCOURS « MANAGEMENT », RECOMMANDE EN FORMATION CONTINUE**

## SEMESTRE 1

UE 1 : Contexte organisationnel (CREDITS : 9 - Volume horaire total : 49h)

UE 2 : Développement organisationnel (CREDITS : 6 - Volume horaire total : 28h)

UE 3 : Fondamentaux de gestion (CREDITS : 15 - Volume horaire total : 70h)

## SEMESTRE 2

UE 4 : Techniques de gestion (CREDITS : 12 - Volume horaire total : 56h)

UE 5 : Management général (CREDITS : 6 - Volume horaire total : 28h)

UE 6 : Professionnalisation (CREDITS : 12 - Volume horaire total : 21h)

Modalités de contrôle des connaissances :

- contrôle continu et contrôle terminal pour les UE 1, 2 et 4,
- contrôle terminal pour les UE 3, 5 et 6,
- un rapport de stage pratique pour l'UE 6,
- deux sessions d'examen pour le contrôle terminal

Modalités de capitalisation et de compensation :

Chaque UE est acquise pour une durée illimitée lorsque la moyenne des notes des matières qui la composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20. Cette compensation s'effectue sans note éliminatoire.

Chaque semestre est validé lorsque chacune des UE qui le composent sont acquises. Il n'y a pas de compensation entre UE.

L'année est validée lorsque chacun des semestres est acquis.

## MASTER 2 « COMPTABILITE, CONTROLE, AUDIT »

### SEMESTRE 3

UE 1 : Comptabilité et systèmes d'information (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 60h)

UE 2 : Fiscalité et droit des sociétés approfondis (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 60h)

UE 3 : Audit et contrôle de gestion (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 60h)

### SEMESTRE 4

UE 4 : Environnement des groupes (CREDITS : 12 - Volume horaire total : 100h)

UE 5 : Finance (CREDITS : 8 - Volume horaire total : 60h)

UE 6 : Professionnalisation (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 50h)

Modalités de contrôle des connaissances :

- contrôle continu et contrôle terminal pour les UE 1, 4 et 6,
- contrôle terminal écrit pour les UE 2, 3 et 5,
- un rapport et une soutenance pour le stage pratique,
- deux sessions d'examen pour le contrôle terminal

Modalités de capitalisation et de compensation :

Chaque UE est acquise pour une durée illimitée lorsque la moyenne des notes des matières qui la composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20. Cette compensation s'effectue sans note éliminatoire.

Chaque semestre est validé quand toutes les UE qui le composent sont elles-mêmes acquises. Il n'y a pas de compensation entre UE.

L'année est validée lorsque chacun des semestres est acquis.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Responsable de la formation, intervenants dans la formation (60 % enseignants-chercheurs, 40 % professionnels)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Responsable de la formation, intervenants dans la formation (60 % enseignants-chercheurs, 40 % professionnels)
En contrat de professionnalisation	X		Responsable de la formation, intervenants dans la formation (60 % enseignants-chercheurs, 40 % professionnels)

Par candidature individuelle	X	Possible pour tout ou partie du diplôme par la VES. Même jury.
Par expérience dispositif VAE	X	Membres permanents de la commission de VAE, responsable de la formation, intervenants dans la formation (un enseignant-chercheur et un professionnel)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Équivalence partielle (niveau maximal) avec le DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion) et le DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion).	Convention avec l'Institut Supérieur de Comptabilité, Audit, Finance de Casablanca, Maroc, janvier 2008

### Base légale

#### Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002, publié au JO du 27 avril 2002 relatif au diplôme national de master

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 janvier 2012 relatif aux habilitations de l'Université Bordeaux IV à délivrer les diplômes nationaux

Décret n°2013-805 du 3 septembre 2013 portant création de l'Université de Bordeaux

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

<http://www.u-bordeaux.fr/formation/enquetes-et-statistiques>

#### Autres sources d'information :

[www.u-bordeaux.fr/formation/PRGMGCOC0\\_111/master-1-comptabilite-et-contrôle](http://www.u-bordeaux.fr/formation/PRGMGCOC0_111/master-1-comptabilite-et-contrôle)

[www.u-bordeaux.fr/formation/PRGMGMANO\\_111/master-1-management](http://www.u-bordeaux.fr/formation/PRGMGMANO_111/master-1-management)

[www.u-bordeaux.fr/formation/PRGMGCOC0\\_212/master-2-professionnel-comptabilite-contrôle-audit](http://www.u-bordeaux.fr/formation/PRGMGCOC0_212/master-2-professionnel-comptabilite-contrôle-audit)

[www.u-bordeaux.fr/Colleges-et-departements/College-Droit-science-politique-economie-et-gestion/IAE-Bordeaux](http://www.u-bordeaux.fr/Colleges-et-departements/College-Droit-science-politique-economie-et-gestion/IAE-Bordeaux)

[www.u-bordeaux.fr](http://www.u-bordeaux.fr)

[Université de Bordeaux](http://www.universite-bordeaux.fr)

#### Lieu(x) de certification :

Université de Bordeaux : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde ( 33) [Bordeaux]

Pôle Universitaire de Sciences de Gestion (PUSG) de Bordeaux

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pôle Universitaire de Sciences de Gestion (PUSG) de Bordeaux

Institut Supérieur de Contrôle, Audit, Finance (ISCAF) de Casablanca, Maroc

#### Historique de la certification :

Création du DESS Sciences Comptables Approfondies en 2002-2003.

Transformation du DESS Comptabilité Contrôle Audit en Master 2 Comptabilité Contrôle Audit en 2005-2006.

**Certification suivante :** Domaine DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, Mention Comptabilité Contrôle Audit